AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 28-6-78016316

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(CHER, EURE-ET-LOIR, INDRE, INDRE-ET-LOIRE, LOIR-ET-CHER, LOIRET)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, rue de Curambourg - B.P. 210 - 45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
Téléphone : 86-36-24

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F
M. le Sous-Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux
93, rue de Curambourg - B.P. 210
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
C. C. P. : La Source 4604-25 C

Commission Paritaire de Presse n° 530 AD

BULLETIN TECHNIQUE N° 198 — 27 JUIN 1978

/ VIGNES /

MILDIOU

La maladie est actuellement moins virulente mais des repiquages ont été observés dans les vignes malades et dans certaines régions les pluies des derniers jours ont lessivé le dernier traitement.

De nouvelles taches pourraient apparaître à partir du 30 Juin et la floraison, stade où la vigne est particulièrement sensible au mildiou, est arrivée dans de nombreuses situations.

Il convient donc dans les vignes où la maladie est présente, lorsque le traitement conseillé dans le Bulletin technique du 20 Juin n'est plus efficace, de renouveler la protection dans les prochains jours et si possible avant la fin de semaine. Dans les autres situations notamment si la dernière intervention remonte à la fin de la semaine dernière il est possible d'attendre le début de la semaine prochaine pour intervenir.

BLACK-ROT

Le traitement dirigé contre le mildiou sera également efficace contre le Black-rot à condition d'utiliser un fongicide et une dose efficaces contre cette maladie.

OIDIUM

Il convient de profiter du traitement dirigé contre le mildiou pour combattre l'oïdium dans les vignes sensibles. Il est même conseillé de profiter d'une belle journée pour effectuer un poudrage lorsque les vignes sensibles sont en pleine floraison.

BOTRYTIS

Malgré le ralentissement de la végétation nous rappelons dès à présent que la lutte contre le Botrytis cinerea, la Pourriture grise, peut être conduite en réalisant un programme de traitements spécifiques effectués aux stades phénologiques suivants : fin floraison - début nouaison, avant la fermeture de la grappe, début véraison et trois à quatre semaines avant la vendange.

La liste des fongicides autorisés pourlutter contre la pourriture grise est la suivante : BENOMYL (Benlate) : 50 g - CARBENDAZIM (Bavistine, Sandomil) : 50 g - CARBENDAZIM + FOLPEL (Artou, Quinaris) - DICHLOFLUANIDE (Euparène) : 200 g - IPRODIONE (Rovral) : 75 g - PROCYMIDONE ou DICYCLIDINE (Sumisclex) : 75 g - THIOPHANATE METHYL (Pelt 44) : 140 g - VINCHLOZOLINE (Ronilan) : 75 g.

Les doses sont exprimées en grammes de matière active par hectolitre d'eau.

Pour obtenir les meilleurs résultats chaque côté du rang devra être traité et l'application devra être spécialement dirigée sur les grappes. L'emploi d'un appareil pneumatique à volume réduit est à préférer.

Il est à noter que dans les essais réalisés par le Service de la Protection des Végétaux et divers organismes, trois matières actives se sont montrées les plus intéressantes : l'IPRODIONE, la PROCYMIDONE et la VINCHLOZOLINE. Certaines souches de Botrytis se sont montrées résistantes aux Benzimidazoles (BENOMYL, CARBENDAZIM, THIOPHANATE METHYL). Des fongicides utilisés principalement pour lutter contre le mildiou ont une action secondaire intéressante vis-à-vis de la pourriture grise (Folpel et Bouillie bordelaise).

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET

P. 1256

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES /ARBRES FRUITIERS/

Les sorties de papillons dans les élevages et les captures dans les pièges sexuels ont toujours lieu mais leur intensité est plus faible. Les températures anormalement fraîches de la période actuelle diminuent l'activité du carpocapse et allongent la durée d'incubation des oeufs. Malgré cela, des oeufs devraient bientôt éclore et il est donc nécessaire de poursuivre la lutte contre ce ravageur.

En raison des pluies qui sont tombées dans de nombreuses régions, le traitement conseillé dans le Bulletin technique de la Station d'Avertissements Agricoles "CENTRE" du 13 Juin a été plus ou moins lessivé. Un nouveau traitement est donc nécessaire à la fin de la semaine pour les régions où les pluies ont été les plus importantes et au début de la semaine prochaine pour les autres régions. Pour les arboriculteurs qui ont utilisé le DIFLUBENZURON (Dimilin), un nouveau traitement doit être exécuté au cours de cette semaine.

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Les projections d'ascospores sont terminées. En raison de l'humidité persistante du printemps la lutte contre la Tavelure a été très difficile et d'assez nombreux vergers présentent des taches. Dans ces vergers il est nécessaire de poursuivre la lutte avec soin jusqu'à la récolte en fonction du grossissement des fruits et du lessivage par les pluies.

Il est donc conseillé de profiter du traitement dirigé contre le carpocapse pour ajouter un fongicide efficace contre la Tavelure.

OIDIUM DU POMMIER

Il est nécessaire, pour les variétés sensibles, de poursuivre la lutte contre cette maladie.

PUCERONS - PSYLLES - ACARIENS

Ces ravageurs sont observés dans un certain nombre de vergers parfois en quantité assez importante. La surveillance des parcelles doit donc être poursuivie afin d'intervenir le cas échéant.

POU DE SAN JOSE

Les premières larves viennent d'être observées. En conséquence dans les zones contaminées et de protection, un premier traitement doit être appliqué dès réception de ce bulletin. Une nouvelle application devra être effectuée deux semaines après.

La pulvérisation doit être particulièrement soignée afin que le tronc et les branches soient bien couverts.

On pourra utiliser l'un des insecticides suivants : METHIDATHION (40 g/hl) - OLEOPARATHIONS (25 g/hl) - PARATHIONS EMULSION (30 g/hl).

CYLINDROSPORIOSE (ANTHRACNOSE) DU CERISIER

En raison des pluies assez fréquentes et afin de protéger le feuillage, la lutte contre cette maladie devra être poursuivie après la récolte. Les fongicides utilisables ont été indiqués dans le Bulletin technique du 13 Juin.

MILDIOU /POMME DE TERRE/

Quelques taches de mildiou viennent d'être découvertes dans la région de SANDILLON (45).

Pour les cultures dont la végétation est bien développée et qui ne sont pas destinées à un prochain arrachage et pour lesquelles les agriculteurs n'ont pas encore assuré de protection, il est nécessaire d'effectuer un traitement dès que possible conformément aux indications données dans le Bulletin technique du 20 Juin.

Il est toujours demandé aux agriculteurs, dans le cadre du concours pour la détection des foyers primaires de mildiou, de bien vouloir envoyer au Service de la Protection des Végétaux les premières taches de maladie qu'ils pourraient trouver dans leurs cultures ou sur des repousses même issues de tas de déchets.

SEPTORIOSE DU CELERI /CULTURES LEGUMIERES/

L'humidité et notamment les pluies orageuses sont très favorables à l'apparition et au développement de la maladie. La protection des cultures doit donc être assurée avec l'un des fongicides indiqués dans le Bulletin technique du 11 Avril dernier. Cette protection sera poursuivie en tenant compte du développement de la végétation et du lessivage par les pluies ou les arrosages.

.../...